

VENTES A L'ENCAN.

Eduards de Mrs. Ferges et Pidman, avocat à l'un de department de la Chambre.

Il sera procédé le 1^{er} novembre 1900 à une vente de ménage au palais de justice d'Orléans à la heure où l'heure est aux encéphaliques ou non et offrira de diverses commandites ou immeubles situés à la Nouvelle-Orléans. Etat de la Louisiane, ainsi que les

Il sera vendu à l'ouverture de la vente de l'heure de la Nouvelle-Orléans, menant sur le front de route nos quatre-vingt pieds et soixante pieds dans trois parties deux huit au moins, à savoir : le 1^{er} octobre 1900, le 2^{me} octobre 1900, et le 3^{me} octobre 1900, entre les rues Clémire et Bayard, avec toutes les lignes de services et ayant une profondeur de trente pieds ou plus, toutes mesures et toutes sortes d'horaires des deux pieds et plus, pour un montant total de deux mille cinq cents dollars, pour l'ensemble, et un autre pour deux mille cinq cents dollars, pour l'ensemble de l'immeuble.

Il sera vendu à l'ouverture de la vente de l'heure de la Nouvelle-Orléans, à l'heure de la Nouvelle-Orléans, à l'heure de l'heure de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les lignes de services et ayant une profondeur de trente pieds ou plus, toutes mesures et toutes sortes d'horaires des deux pieds et plus, pour un montant total de deux mille cinq cents dollars, pour l'ensemble de l'immeuble.

Il sera vendu à l'ouverture de la vente de l'heure de la Nouvelle-Orléans, à l'heure de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les lignes de services et ayant une profondeur de trente pieds ou plus, toutes mesures et toutes sortes d'horaires des deux pieds et plus, pour un montant total de deux mille cinq cents dollars, pour l'ensemble de l'immeuble.

Stroudback & Stern.

ANONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Atlanta Box Factory et al versus New-Orleans Paper Co. Ltd.

No 62 367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

Papier, Sacs en papier, Ficelles, Plats en bois pour beurre, Pipes, Papeteries, et tous autres articles de stock en papiers, pupitres à tambour (roll top desk) et grand pupitre, Pupitres droits, Typewriter et pupitre, Coffre fort, Balances, Traveaux, Eventails électriques, Presse à lettres, etc., et un lot de comptes ouverts.

DAR STROUTBACK & STERN, Leonard L. Stern, J. W. Stroudback et J. F. Gravity, LUNDI 27 OCTOBRE 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 822 et 525 rue Magazine, entre les rues Poydras et Lafitte, Nouveau-Orléans. Le demandeur, pour l'avocat du receveur, a été nommé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Divisez B, assigné à l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. W. E. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a été nommé par l'adjudication. Les ventes seront faites par lots, avec toutes les taxes et déductions.

Conditions.—Comptes, Edgar M. Cain, avocat pour le receveur. 7 oct-7 11 14 16 21 22

Smith & Rosenberg.

ANONCE JUDICIAIRE.

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de T. H. KENNEDY, M. G. DAILEY, JEUDI 25 OCTOBRE 1900.

M. G. DAILEY, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

M. G. DAILEY, 731 rue Magazine, JEUDI 25 OCTOBRE 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Magazine, en vente d'un ordre signé le 13 octobre 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Divisez B, assigné à l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. W. E. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a été nommé par l'adjudication. Les ventes seront faites par lots, avec toutes les taxes et déductions.

Conditions.—Comptes, Edgar M. Cain, avocat pour le receveur. 7 oct-7 11 14 16 21 22

Jacob A. Reinach.

ANONCE JUDICIAIRE.

Un bâtiment dédié en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Duaine — Mrs. Florence Martin vs Augustine Martin son mari.

No 52 718—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

DAR JACOB A. REINACH, entrepreneur, No 530 rue Franklin, entre les rues Magazine et St. Louis, vendredi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Magazine, en vente d'un ordre signé le 26 octobre 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Divisez B, assigné à l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. W. E. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a été nommé par l'adjudication.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 3, bureau 62, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 4, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 9, bureau 13, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 10, bureau 16.

Conditions.—Un bâtiment en brique à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Duaine — Mrs. Florence Martin vs Augustine Martin son mari.

No 52 718—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

DAR JACOB A. REINACH, entrepreneur, No 530 rue Franklin, entre les rues Magazine et St. Louis, vendredi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Magazine, en vente d'un ordre signé le 26 octobre 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Divisez B, assigné à l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. W. E. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a été nommé par l'adjudication.

Conditions.—Un bâtiment en brique à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Duaine — Mrs. Florence Martin vs Augustine Martin son mari.

J. L. Onorato.

ANONCE JUDICIAIRE.

Etat de Louisiane en brique à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Duaine — Mrs. Florence Martin vs Augustine Martin son mari.

No 52 718—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

DAR JACOB A. REINACH, entrepreneur, No 530 rue Franklin, entre les rues Magazine et St. Louis, vendredi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Magazine, en vente d'un ordre signé le 26 octobre 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Divisez B, assigné à l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. W. E. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a été nommé par l'adjudication.

Conditions.—Un bâtiment en brique à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Duaine — Mrs. Florence Martin vs Augustine Martin son mari.

No 52 718—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

L. Oskorio.

ANONCE JUDICIAIRE.

Bureau de Mrs. Anna Goss, femme de Webster Johnson, No 625—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

No 52 728 et 62 915—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

Il sera vendu à l'encre publique ouverte et dépendante à deux étages, au 1^{er} étage, de la paroisse d'Orléans, Divisez B, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 3, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 4.

Conditions.—Une moitié de lots de terre dans le District de cette ville, à l'île 6, bureau 13, lot 2, et deux autres dans le District de cette ville, à l'île 6